

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 24/38**

Le PREMIER octobre de l'an deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Mathilde PEYREGA,  
MM Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT,

Procurations : M. Jean-Jacques ALMERO à Mme Véronique HAITCE, M. Laurent ZANDONA à M. Eric GEORGET

Absents : Mmes Julie COLLANGE, Sandrine VANCOPPENOLLE, M. Pierre ROGNANT

Date de convocation : 25 septembre 2024

Secrétaire de séance : Madame Anne-Claire CAMAIN

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

**Objet : Décision de déclassement du domaine public communal dans le domaine privé de la parcelle A367**

Madame le Maire rappelle que la commune de Goyrans est propriétaire de la parcelle A367 de 5167 m<sup>2</sup>. Cette parcelle ne présente pas un intérêt général de service public.

En vue d'une cession, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur son déclassement du domaine public pour être intégrée au domaine privé communal.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'avis des Domaines n'a pas été demandé puisque Goyrans est une commune de moins de 2000 habitants.

Après avoir entendu l'exposé et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- déclare la désaffectation du bien comme ne supportant aucune infrastructure destinée au public, et n'étant plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, et décide d'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Fait à Goyrans, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans